Vol. XXXVII

Saint-Boniface, Manitoba, 6 Mai 1908.

No. 26

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

En Angleterre

La plus belle louange que l'on puisse faire de Sir Henry Campbell-Bannerman, dont l'Angleterre regrette aujourd'hui la perte, c'est de dire que dans sa vie privée comme dans sa vie publique il a été l'homme du devoir

Né en Ecosse, Sir Henry Campbell-Bannerman, après avoir vendu du drap sur les comptoirs de Glasgow, a suivi les cours de l'Université de cette ville et est entré dans l'arène politique à trente-deux ans. Pendant quarante ans, il a représenté la même circonscription, Stirling-Brooks un petit bourg des vallons boisés de Low Lands. Lentement, il a gravi l'échelle politique, non pas par des talents brillants mais par la force morale, qui est restée le caractère de sa personnalité, et qui fut la cause de son succès. Ni le découragement, aux heures des défaites et des scissions, ni l'orgueil aux heures des victoires et des triomphes, n'ont eu de prise sur cette âme fortement trempée. Formé à l'école de Gladstone, Sir Henry a poursuivi comme lui un idéal moral, qu'il avait appris à aimer en compagnie du grand homme d'Etat que fut le champion de la cause irlandaise. Comme lui, il meurt entouré de la reconnaissance et de l'admiration de ses adversaires eux-mêmes.

Fidèle à ses convictions, jamais Sir Henry n'a transigé avec sa conscience. Son prestige n'a pas été de [illegible] l'éloquence- [illegible] mais par [illegible] droiture. L'homme qui a eu de plus nombreux partisans aux Communes anglaises qu'aucun autre ministre britannique, n'était ni un littérateur, ni un orateur, ni un homme d'Etat à l'égal de D'Israëli ou de Gladstone. Sa longue expérience dans la vie publique lui avait cependant acquis le tact qui souvent supplée au génie. Tel a été le secret de sa grande popularité.

• • •

Le parti libéral anglais souffre déjà de la disparition de son chef. Le gouvernement de M. Asquith, le nouveau premier-ministre, a subi vendredi une défaite symptomatique de chute prochaine dans le comté de Manchester-nord, où M. Winston Churchill essayait de se faire réélire comme ministre.

Complot anarchiste

Paris, 2.—Une dépêche du correspondant du "Matin," à Saint-Petersbourg annonce l'arrestation d'un terroriste qui était en possession de documents prouvant l'existence d'un complot contre la famille impériale Il ne s'agissait de rien moins que de faire sauter cette dernière et tous les membres de la cour pendant la cérémonie du mariage de la grande-duchesse Pavlovla avec le prince Charles de Suède.

Au College

C'était fête du R. P. Recteur, lundi dernier au collège. Cette fête est peut-être la plus populaire de l'année parmi le professorat et les élèves. C'est en ce jour en effet que la solidarité des maîtres et des élèves s'affirme avec une affectueuse intensité.

Cette année comme par le passé, il y a eu, à cette occasion, dîner de gala le midi et séance dramatique le soir.

Le dîner offert au R. P. Recteur a réuni les professeurs et plusieurs invités de l'extérieur.

Voici le programme de la soirée, exécuté avec le talent que savent toujours déployer nos jeunes amis:

PROGRAMME

Ouverture - Roméo et Juliette [Bellini
Orchestre

Adresses, A. Auger, P. Keenan

LES ENFANTS D'EDOUARD (extraits)
C. Delavigne
Acte III—Le meurtre

Solo de Violoncelle—Cantilena [Colterman
M. le Professeur F. LHOEST

Chorus - Sweet and Low (Lullaby) - Barnby

CORIOLANUS (Selection)
Shakespeare
First Scene—Roman Forum

Grand Selection Faust [Gounod-Ferrazzi
Orchestra

CORIOLANUS (Selection)
Second Scene—Before the Volcian camp, outside the gates of Rome

Chœur Piété et gaieté Auber

Clarinet-Solo Fantaisie de [concert - L. Wetlge
Prof. H. BOURGEAULT

LE MEDECIN MALGRE LUI (extraits)
Molière
Acte II—Scènes II, III, V

REPONSE DU R. P. RECTEUR
God Save the King.

Exclusion des juifs de l'armée russe

Saint-Pétersbourg, 2—La douma consacrera une séance à la discussion du contingent annuel de l'armée. Les députés de l'extrême droite se proposent de mander que les juifs soient exemptés de tout service militaire Leur idée est d'écarter de l'armée un élément qu'ils considèrent comme imbu d'idées révolutionnaires.

La France aux fêtes de Québec

Paris, 3.—On annonce que la France se fera représenter par une délégation spéciale aux fêtes qui auront lieu au mois de juillet prochain à Québec pour la célébration du tri-centenaire de la fondation de cette ville.

—AVIS A NOS ABONNÉS.— Prière de nous faire parvenir le montant de l'abonnement, sans autre avis.



L'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface.

Le Manitoba.

MERCREDI, 6 MAI 1908

La Cité de Saint-Boniface

Le premier mai, le Lieutenant Gouverneur en-Conseil proclamait Saint-Boniface une *Cité*; la charte accordée à notre ville pendant la dernière session législative devenait en force.

En l'absence de Sir Daniel McMillan, c'est l'honorable juge-en-chef Dubuc, administrateur de la province, qui a signé cette proclamation. Nous croyons facilement que cet acte officiel a dû être fort agréable à ce compatriote éminent, pendant longtemps citoyen de Saint-Boniface.

Notre bel Hotel-de-Ville était brillamment illuminé dans la soirée du 1er mai. Des promeneurs nombreux ont joui du spectacle. Le maire et les échevins, le greffier et les autres fonctionnaires se félicitaient d'être devenus le gouvernement et l'administration d'une *Cité*. De son côté la population en général a manifesté sa satisfaction du prestige et des privilèges qu'une charte spéciale confère à Saint-Boniface.

Cette charte forme un volume de cinq-cents pages. Elle a été rédigée avec soin par les avocats de la ville, MM. Bernier, Knott & Bernier; de son côté le département du procureur-général l'a scrutée à fond avant d'en autoriser la mise en vigueur.

Les choses ont bien changé depuis le temps lointain où quelques soldats allemands, vétérans de guerres européennes, guerroyeurs aventuriers du nouveau continent, jetaient leur primitive installation sur les bords de la rivière La Seine.

L'humble hameau d'autrefois, fait de cabanes habitées par des chasseurs, est devenu un centre de progrès et de civilisation. A la solitude sur laquelle se répandait jadis le son des cloches rendues légendaires par les vers de Whittier, a succédé le mouvement d'une population nombreuse, confiante et travailleuse.

Le modeste clocher du temps de Mgr Provencher, même de Mgr Taché, va être remplacé par les tours imposantes d'une grande cathédrale.

A la porte de la troisième ville du Canada, munie des commodités d'une ville régulièrement organisée, jouissant de nombreuses institutions de culte, d'enseignement et de bienfaisance, Saint-Boniface peut regarder l'avenir avec confiance. De graves problèmes, religieux, nationaux, économiques, peuvent à tout moment surgir, nous ne l'ignorons pas-même dans un jour de fête. Cependant c'est notre conviction sincère qu'avec le respect de nos croyances, avec du patriotisme, avec de la fermeté qui n'exclue pas la tolérance, nous pourrons garder longtemps encore notre homogénéité civile.

• • •

Voici la composition du Conseil qui préside à la mémorable transformation que nous annonçons aujourd'hui:

Maire: M. Joseph-Alfred-Féréol Bleau; Echevins: Quartier 1: MM. Arthur Cusson et Albéric Marion; Quartier 2: MM. Stanislas Jean et Télesphore Pelletier; Quartier 3: MM. A. Gauvin et L. J. Collin; Quartier 4: MM. James Bailey et Dr. Howden.

Fonctionnaires: Greffier de la cité: M. Jean-Baptiste Côté;

Assistant-Greffier et percepteur des taxes: J. A. Zotique Bertrand;

Magistrat de police: M Joseph Turenne;

Chef de Police: Monsieur Liguori Gagné.

La population actuelle de Saint-Boniface est d'environ six mille âmes. Elle est en majorité Canadienne-française; puis ensuite, anglaise. Le superbe Norwood s'est développé de façon merveilleuce depuis huit ou dix ans.

Les colonies française et belge sont nombreuses aussi; elles sont industieuses et vaillantes, remplies d'initiative et de loyauté au pays d'adoption tout en gardant un légitime et vivace attachement à la patrie lointaine.

• • •

Nous avons en mains tout ce qui nous est nécessaire pour nous développer.

Les améliorations dont notre ville est dotée nous assurent le [illegible]. Notre aqueduc, notre système de tramway, l'éclairage et le pavage de nos rues, tout cela est venu en son temps. Une politique municipale très active a prévalu depuis quelques années. Nous inclinons à croire que si nous voulons conserver notre excellent crédit sur les marchés financiers et ne pas nous mettre dans une gêne que d'autres corporations municipales ont connue, il faudra pendant quelques années user de prudence et de circonspection. Les taxes, sans être anormales, sont élevées; le contribuable en général souhaite qu'on modère l'allure des dernières années maintenant qu'on a pourvu amplement, nous allions dire luxueusement, aux premières nécessités.

• • •

Ce fut le 4 avril 1883 que la ville de Saint-Boniface acquit l'existence civile. Avant cette date Saint-Boniface avait été simplement une municipalité rurale. Nous donnons ci-après la liste des préfets et maires jusqu'à 1908. Le grand corridor de notre Hotel-de-Ville possède une Galerie de portraits de ces personnages:

LISTE DES PREFETS ET MAIRES DE LA VILLE DE ST. BONIFACE

L'Hon. M. J. Royal, Préfet, 1880.

L'Hon. M. A. A. C. LaRivière, Préfet, 1881.

M. L. J. A. Levêque, Préfet, 1882.

L'Hon. Sénateur T.-A. Bernier, Maire, 1883-84-86-91-97.

M. J. E. Cyr, Maire, 1885.

M. L. J. A. Levêque, Maire, 1887.

M. Roger Marion, Maire, 1888-89-90.

L'Hon. J. E. P. Prendergast, Maire, 1892-95-96.

M. Jos. Lecomte, Maire, 1893-94.

M. L. N. Bétournay, Maire, 1898-99-1900.

M. J. A. Senécal, Maire, 1901.

M. J. A. F. Bleau et M. C. H. Royal, Maires, 1902.

M. Jos. Turenne, Maire, 1903-04-05.

M. Ant. Gauvin, Maire, 1906.

M. Theo. Bertrand, Maire, 1907.

M. J. A. F. Bleau, Maire, 1908.

MGR L'ARCHEVEQUE

Mgr l'Archevêque sera de retour de l'Est d'ici à une semaine, environ.

Armes de la Cité de Saint-Boniface



Un écu écartelé au champ de gueules au pélican d'argent au naturel, en fasce de sinople au pallium d'argent orné de deux livres aussi d'argent, en chef d'azur fleurdelisé d'or, en pal de sinople à une ancre d'argent suspendue à une étoile aussi d'argent, avec rivière de gueules, et timbré d'un agneau d'argent avec croix au naturel, flanqués d'une lance brisée et d'une flèche renversée, entourée d'une guirlande de feuilles d'érable attachée de trèfles, de roses et de chardons, avec la devise "SALUS A CRUCE".



M. J. A. F. BLEAU,
Maire actuel de la Cité de Saint-Boniface.

Correspondance

LES DEUX LANGUES

[Note: Nous ne sommes pas responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

En lisant le procès-verbal de la dernière séance du Conseil de Ville de Saint-Boniface, tout citoyen libre doit éprouver comme un haut-le cœur......

On a adopté à cette séance une résolution à l'effet de bannir officiellement (car il en était déjà banni de fait) l'usage du français de l'un des départements de l'Hôtel-de-Ville.

Par un beau geste patriotique, trois de nos conseillers: MM. Gauvin, Collin et Cusson, ont protesté contre une telle iniquité. Mais leur protestation a été étouffée honteusement par le vote...... anglais? Oh! Non! puisque l'un d'entre eux seulement était présent mais par le vote de trois conseillers français représentant trois quartiers français de la ville.

Cet acte anti-national doit inspirer un profond dégoût à tout citoyen français pour qui la patrie n'est pas seulement un mot vide de sens, comme il provoque sans doute le mépris de tout citoyen anglais qui a conservé au cœur un vestige de ce que l'on appelle le *fair pluy* britannique.

Nous voulons parler de la section trois, de la clause quatre du rapport du comité des Travaux Publics, présenté par le conseiller Pelletier, au Conseil assemblé sous la présidence de Son Honneur le Maire; rapport qui fut adopté par un vote de quatre contre trois, qui se rallièrent à l'amendement que proposa le conseiller Gauvin, secondé par le conseiller Collin.

Voici le texte de la résolution telle qu'adoptée et de l'amendement qui fut déclaré perdu:

"Clause 4—Qu'il soit répondu à M. Marius Cinq-Mars aux trois informations demandées dans sa lettre du 9 courant, 1o. Qu'aucun engagement privé n'a été contracté entre la Ville et une autre personne l'autorisant à agir comme ingénieur de la Ville; 2o. Que le Conseil n'a pas l'intentio[illegible] un concours pour [illegible] d'ingénieur de la [illegible] Conseil ne cr[illegible] deux langues soit absolument nécessaire.

Clause 5 — Que l'application de M. P. Blair soit filée et que ce dernier soit appointé ingénieur pour l'année courante.

Amendement:

Proposé par le conseiller Gauvin, secondé par le conseiller Collin, que le rapport ci-dessus soit amendé comme suit: Que la section 2, de la clause 4 soit biffée et que la suivante lui soit substituée: 2o. Que le Conseil a l'intention de demander des applications comme ingénieur Que la section 3 soit aussi biffée et que la suivante lui soit substituée: 3o. Que la connaissance des deux langues est nécessaire à la position et que la clause 5 soit biffée et que la suivante lui soit substituée: 5o. Que l'ingénieur ne soit pas engagé pour la balance de l'année, mais que des applications soient demandées jusqu'au 11 mai prochain.

Votent en faveur de l'amendement: les conseillers Gauvin, Collin et Cusson; contre: les conseillers Bailey, Jean, Pelletier et Marion.

L'amendement est déclaré perdu et le rapport est adopté tel que lu."

Cette clause quatre avait trait à trois interpellations adressées au Conseil par l'un de nos concitoyens. Ces interpellations étaient motivées par le fait qu'il n'existait pas dans les documents publics de pièces justifiant le maintien en office de l'assistant-ingénieur remplaçant feu J. O. Delisle, et aussi par le fait que le monsieur remplissant temporairement cette charge ne parle et ne comprend pas le français

Pour la clarté du sujet, nous reproduisons ci-après le texte des deux dernières interpellations:

"2o. Sinon (i. e. si aucun engagement privé n'a été conclu) le Conseil a-t-il l intention d'ouvrir un concours et de demander des soumissions avant de s'assurer les services de tel ou tel ingénieur?

3o. Et dans ce dernier cas (i.e. demande de soumissions) considérant que la population de Saint-Boniface est composée d'éléments français et anglais, le Conseil a-t-il l'intention d'exiger d'un candidat aspirant à la position d'ingénieur, une connaissance suffisante du français et de l'anglais pour pouvoir rédiger et exposer dans les deux langues française et anglaise tous les documents concernant le public?"

La réponse à la question deux telle qu'adoptée décrète implicitement que le Conseil ne réalise pas qu'il est responsable au peuple de son mandat, puisqu'il oublie que dans ses nominations à toute charge publique, il doit faire les choses au grand jour, rendre justice égale à tous sans favoritisme comme sans fanatisme.

Nous n'insisterons pas cependant, car cette question pourrait paraître d'un intérêt moins général que la suivante.

En effet, la section 3 donne un démenti formel à la population française de Saint-Boniface qui signe en ce moment une requête appuyant un projet de loi à l'effet [illegible] obligatoire l'[illegible]ents concernant le public de la province de Québec, documents que les grandes compagnies ne rédigeaient généralement jusqu'ici qu'en anglais.

En relisant la troisième question posée au Conseil par notre concitoyen, il est facile de se convaincre que cette question n'avait sa raison d'être qu'en tant que la réponse à la deuxième était affirmative. Or, le comité recommandait une réponse négative à cette dernière. Il pouvait donc, d'après les règles élémentaires de la logique, et tout en observant rigoureusement l'étiquette officielle, ignorer la troisième question et s'éviter la honte de décréter une infamie.

Mais l'occasion était trop belle pour nos anglomanes canadiens-français, dont le nombre semble aller sans cesse grandissant à Saint-Boniface, malgré la réaction contraire qui se produit actuellement dans tous les centres français, non-seulement du Canada, mais aussi des Etats-Unis d'Amérique. l'occasion était trop belle, disons-nous, de proclamer ce *jingoïsme* officieux que leurs actes publics avaient déjà trahis Selon le mot célèbre d'un éminent journaliste, nos conseillers ont perdu là une magnifique occasion de se taire. Se taire n'eut certes pas été héroïque, mais mieux eut valu se taire que parler haut pour sacrifier bassement un principe.

Le Conseil de Ville ne croit pas que l'on doive se servir du français dans le château-fort du Canada français de l'Ouest. En developpant la suite des idées enfantées par une telle assertion, on peut arriver à des conclusions navrantes pour l'avenir.

Nous ne parlerons pas du passé, nous ne ferons pas ressortir tout le ridicule de la lutte acharnée que nous avons faite depuis 1890 pour la conservation de quelques parcelles de français dans nos écoles, puisque le français est désormais inutile, pour ne pas dire nuisible, et cela en vertu d'un décret du Conseil de Ville de Saint-Boniface.

L'anglomanie semble avoir tué chez quelques uns des nôtres, non pas de leur propre aveu mais à leur insu, jusqu'au germe même du sens national le plus élémentaire. Imitons les Anglais, imitons-les surtout dans ce qu'ils ont de plus beau, dans leur patriotisme, dans leur amour passionné de leur langue. Ayons pour la défense de la nôtre la même ardeur qu'ils mettent à propager la leur, et nous aurons non seulement leur estime mais l'admiration des nôtres.

Pour avoir cotoyé davantage les éléments étrangers et malgré ces quelques voix discordantes, les Canadiens-français de l'Ouest ne sont pas tous devenus des lâcheurs et des avachis. Et lorsque le Conseil de Ville vient immoler publiquement un principe national, ils ont le pouvoir et le droit de lui répondre qu'il n'est plus l'expression de la voix du peuple.

Cet acte ignoble suffit à lui seul pour mettre à nu la mentalité de certains de nos hommes publics et démontre le devoir social qui incombe à chaque citoyen de travailler à reléguer au plus tôt et systématiquement au foyer inoffensif de la vie privée ces conseillers soi-disant français qui n'ont pas su se tenir debout et parler français au Conseil de Ville de Saint-Boniface, en l'an de grâce 1908.

Le peuple qui juge froidement et se souvient devra aussi se souvenir des conseillers Gauvin, Collin et Cusson qui n'ont pas craint de relever la tête pour revendiquer noblement nos droits.

M. C.-M.

Notre Fete Nationale

La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a accepté dimanche l'invitation d'assister comme hôtesse à la célébration nationale de la société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Une délégation de Winnipeg, le R. P. Portelance et MM. Poulin et Cardinal en tête, est venue nous faire cette invitation bienveillante et patriotique.

Nous croyons qu'il est de notre devoir à tous de prêter-main forte à nos amis de Winnipeg et de les aider à s'affirmer au milieu de la diversité des autres races de la grande ville.

Nous avons tout à gagner à fraterniser; par contre le système du *rester-toujours chez soi* nous parait de nature à créer de la froideur. Or les méthodes frigorifiques n'ont pas été inventées à l'intention de conserver le patriotisme ou même la simple cordialité des relations entre voisins.

Nous sommes donc heureux de la décision prise par notre Société.

Quant à la célébration provinciale dont un correspondant avait élaboré le projet dans notre dernier numéro, elle devra être discutée par toutes les parties intéressées. Personnellement nous doutons un peu de l'efficacité de cette institution; avouons que les résultats n'ont pas été en rapport avec ce que les débuts enthousiastes nous avaient fait espérer il y a déjà quelques années.

C'est cependant une sérieuse question à examiner; ce sera le devoir de tous les bons Canadiens-français d'y employer le meilleur de leurs efforts.

ORDINATION

M. l'abbé Bellavance a été fait prêtre par Mgr l'Archevêque, le 22 avril, dans sa paroisse natale, à Saint-Joseph.

Ce fut une grande fête, non-seulement pour la famille du jeune lévite, mais pour toute la population.

Nous offrons au nouveau prêtre nos félicitations respectueuses.

NOCES D'OR EN RELIGION

Samedi dernier, la révérende Sœur Dussault célébrait, à la Maison Vicariale des Révdes Sœurs Grises, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

La vénérable religieuse est au pays depuis 52 ans.

Deux de ses frères sont venus de Montréal assister à cette fête.

Nous présentons nos hommages à la vénérable Sœur Dussault.

Pour Prendre Position

M. l'abbé A. P. Bérubé, de Vonda, Saskatchewan, vient d'adresser à l'*Action Sociale* une série d'études sur la situation religieuse et nationale de l'élément français de l'Ouest.

Il y a dans ces articles des assertions et des appréciations qui appellent une réponse catégorique. Voici que la presse libérale s'empare de cette étonnante publication pour en tirer des conclusions absolument erronées.

L'*Action Sociale* a cru nécessaire d'indiquer à son correspondant la faiblesse de sa thèse. Nous devons, nous aussi, entrer dans ce débat. A huit jours, donc.

Monsieur Cyr

Monsieur Cyr se retire de la politique pour raisons de santé. Il a fait part de cette décision à ses amis la semaine dernière.

La vie publique est un métier épuisant, surtout pour les tempéraments ardents. Or, on sait si M. Cyr est de ceux-là !

Nous avons bien des fois combattu les opinions politiques du député de Provencher ; cela ne nous empêche pas de regretter son mauvais état de santé et de lui souhaiter un complet rétablissement.

Le parti libéral se choisira un autre candidat le 12 du courant.

Chez Nous ET Autour de Nous

—L'Hon. senateur Bernier est reparti dimanche pour Ottawa.

—M. Théophane Bertrand, quittait Saint-Boniface lundi en en voyage à Montréal.

—MM. J.-B. Côté et Ed. Gailbault sont partis dimanche pour un voyage d'affaires à Ottawa.

—A vendre ou à louer 5 acres de terrain à deux-milles et demi de la Ville. Sadresser à A. GAUVIN.

—M. et Mde Jehan de Froment sont revenus jeudi d'un séjour de quelques mois en France.

—Il y aura ce soir, à 8½ heures, une assemblée de la C. M. B. A. Tous les membres sont priés d'y assister.

—ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser immédiatement à M. J B. LAUZON, 339 William Avenue, Winnipeg.

—Madame Lefebvre des Etats-Unis est en promenade chez Madame Jos. Gagné depuis quelques jours avec ses trois enfants.

—M. Alex. C. LaRivière a été nommé, dimanche, 2me vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, en remplacement de M. J. B. Leclerc, démissionnaire.

—Il y aura assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, dimanche prochain, à 1.30 heure p.m., à l'Hôtel-de-Ville. Tous les membres sont priés de s'y rendre.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Eddie, qui a été à l'emploi de la Cie Massey & Harris depuis plusieurs années, et qui a ouvert un magasin à son compte.

—L'église de St-Joseph (paroisse catholique allemande) située sur l'avenue du Collège, Winnipeg, a été la proie des flammes lundi matin. L'édifice n'est pas complètement ruiné, cependant il faudra dépenser une somme d'environ $35,000 pour le mettre à nouveau en état de servir au culte. Des assurances couvrent environ les deux-tiers des pertes. On ne connait pas exactement l'origine du feu ; on suppose cependant qu'une fournaise surchauffée a été cause du désastre.

—Nous offrons des félicitations respectueuses et des remerciements aux dames qui nous font de si jolie musique, aux exercices du mois de Marie, à la cathédrale. C'est un véritable concert sacré tous les soirs. Les chœurs sont dirigés par madame Poulin.

—La soirée de cartes de l'Union Ste Cécile, mercredi dernier, a eu un grand succès : au-delà de 130 personnes étaient présentes. Dernière partie de la série demain soir. On s'attend à une salle bien remplie.

—Les bureaux d'immigration rapportent que l'immigration américaine, vers le Nord-Ouest Canadien a augmenté de 60 pour cent depuis le commencement de l'année, si l'on compare cette période avec la periode correspondante de l'an dernier. D'après toutes les apparences, l'Ouest Canadien recevra cette année plus de 70,000 immigrants venant des Etats-Unis.

—A louer: une bonne maison venant d'être mise à neuf à l'intérieur. S'adresser à M. Elie Genthon.

—A vendre : Une terre de 160 acres à La Broquerie. Maison, étables, graineries, animaux, roulant de ferme ; 70 acres en culture, prêts à recevoir la semence. Termes faciles, s'adresser à M. CLEOPHAS MARCOUX.

—On a découvert dernièrement à Port Moody, non loin de la voie du C. P. R. des gisements de charbon très riches, situés à quelques pieds seulement sous le sol. Déjà un grand nombre de lots ont été achetés dans les environs.

—Trente mille acres de terre viennent d'être réservés pour plusieurs centaines de colons allemands qui arriveront prochainement de l'Iowa, du Kansas et du Nebraska. Ces terres sont situées dans le district du lac Tramping.

—M. et Mme J. N. Senez annoncent le mariage de leur fille Flora avec M. Philippe Gosselin, fils de M. Pierre Gosselin de St. Boniface. La bénédiction nuptiale sera donnée aux époux dans la Cathédrale de St. Boniface mercredi le 3 juin prochain.

—La voie ferrée du Grand Tronc Pacifique entre Winnipeg et Portage la Prairie sera terminée dans quelques jours. Il ne reste plus que 20 milles à terminer. Cette voie sera mise immédiatement en opération. Elle est longue de 60 milles.

LES MARTYRES DU BEAU MAL

Devraient toutes lire le témoignage de Madame F. Gagné, 3460 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, qui s'est guérie par les PILULES ROUGES.

Prises dans leur ensemble, toutes les circonstances particulières de la vie d'une femme constituent une menace constante qui opprime ses forces et voire même son caractère.

Elle longe constamment un précipice et un seul faux pas peut amener sa ruine complète.

La neutralité féminine n'est qu'en raison de la force physique. Ce n'est que la femme en santé qui peut briller de tout l'éclat de son esprit.

Oui, la maladie affecte le moral ; elle affecte même les sentiments.

Une personne faible, souffrante est toujours plus facilement irritable. Mais, il est des situations qui produisent encore plus d'effet sur l'humeur et les nerfs.

Bref, l'on peut conclure que la maladie est la première cause de bien des écarts et aussi de graves oublis dont on ne devrait pourtant pas tenir compte, attendu que la volonté est toujours subjuguée à la douleur.

Tout de même, le mal ou le tort existe et que de victimes il faut plaindre sur ce point !

Parmi tous les troubles que les femmes ont à supporter, c'est le beau mal qui est le plus fréquent. Combien en sont atteintes sans même s'en douter ! Et celles qui se rendent compte de leur position, prennent-elles réellement les bons moyens d'y remédier?

Il n'y a encore qu'un seul mode de guérison pour les femmes malades, celles qui souffrent du beau mal. Nous ne craignons pas d'assurer que, hors les Pilules Rouges, il ne saurait y avoir de cure efficace. D'autres remèdes peuvent soulager temporairement, certaines médecines ont la vertu d'endormir le mal en calmant la douleur, mais seules les Pilules Rouges peuvent guérir absolument.

Essayez tous les traitements imaginables et, tôt ou tard, vous constaterez que le même mal persiste.

Avec les Pilules Rouges, néanmoins, vous ne serez jamais déçue et votre guérison sera définitive et complète.

C'est que les Pilules Rouges agissent également sur tout le système, elles tonifient l'organisme tout entier, font du sang nouveau et procurent un surcroît de forces à tous les membres et à chaque organe.

Les effets du beau mal sont généralisés par tout l'organisme féminin ; pour les supprimer totalement, il faut donc un principe général. Telle est la vertu des Pilules Rouges. Elles sont à la fois curatives et et tonifiantes ; aussi toutes les femmes en prennent-elles avec profit. Tous les jours, elles font de nouvelles adeptes, car tous les jours, elles opèrent de nouvelles cures.

Seriez-vous la seule, chère lectrice, à n'en pas bénéficier?

Si vous êtes malade, n'hésitez pas, car les Pilules Rouges seront aussi pour vous une heureuse délivrance de tous vos maux.

"Je ne fus pas malheureusement exempte des terreurs du beau mal. J'en ai souffert pendant deux ans. J'attribue cette maladie à mon grand état de faiblesse ou plutôt d'épuisement général. Toujours est-il que je me suis fait soigner bien longtemps par un médecin, sans que ma santé ait pu s'améliorer le moindrement. Aussi, j'ai dû recourir comme bien d'autres, aux Pilules Rouges, et je fus tout simplement guérie. Je n'ai pris des Pilules Rouges que durant trois mois, et mes forces sont aussitôt revenues à mesure que mes douleurs sont disparues.

"Maintenant que je suis parfaitement bien, je me fais un devoir de recommander vivement les Pilules Rouges.

"Madame F. GAGNE,
"3460, rue Notre-Dame, St-Henri, Montréal."

Mme F. GAGNE, 3460 rue Notre Dame Ouest, Montreal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autres sources que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boites suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.

PILULES ROUGES
MARQUE DE FABRIQUE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
PRIX 50 CENTS SIX BOITES $2.50
DISTRIBUÉES PAR LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE
MONTREAL CANADA BOSTON MASS.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE ROMAN D'UNE GRAND'MERE

II

(*Suite.*)

Délices de se coucher, même habillé, dans la paille chaude, il faut résister à votre attrait. Le franc-tireur dont j'ai parlé et deux de mes soldats veulent bien veiller avec moi. L'un d'entre eux s'offre même à jouer le rôle de sentinelle. Deux heures se passent, trois heures ; tout à coup elle revient en rampant. Le village est occupé sans bruit par les ennemis. Ils sont beaucoup, beaucoup. Il ne reste plus qu'à réveiller nos camarades et à fuir par le bois, qui se trouve à cent mètres de la grange, et qu'on nous a indiqué comme un asile.

Mais nos hommes ne veulent plus se réveiller. « Les ennemis ! — Tant pis. — Vous serez pris ? —Tant mieux. —Ils vous tueront ? — Bah — Que faire? L'idée de me rendre ne peut entrer dans mon esprit, si j'ai abandonné celle d'essayer de nous battre encore une fois. Ceux que la veille a maintenus hommes sont du même avis que moi. Nous gagnons le bois, non sans avoir pris chacun le meilleur fusil de ceux qui sont en tas dans un coin de la grange, et après avoir rempli nos poches de cartouches. En avant donc, par le taillis qui suit une pente assez abrupte coupée de ravines, où vingt fois, dans l'obscurité, ignorant les sentiers, nous manquons de laisser nos os. Egratignés, roulant, nous relevant, étouffant un cri de douleur, nous ne nous arrêtons que lors que nous arrivons dans une sorte de clairière située d'un côté et d'où l'on peut apercevoir le village. Tonnerre ! qu'est-ce qui flambe à nos pieds ! N'est-ce pas la grange où dorment nos soldats? Quel bruit monte jusqu'à nous? Des cris de détresse..., puis des coups de feu... Ils tirent sans doute sur ceux qui essayent de se sauver! Encore des coups de feu, un hourrah formidable ! et le silence...

Ils les ont brûlés, tués...., nous devinons pourquoi. Quelques-uns des francs-tireurs qui se sont joints à nous, ont jeté leurs chapeaux sur la route dans une crise de découragement, à moins que l'aubergiste, plus par peur que par esprit de trahison, ne les ait avertis. C'en est assez pour que les ennemis aient cru surprendre un parti de ces hardis chasseurs des Vosges qui leur ont fait tant de mal... Et nous laisserons tuer les nôtres ainsi ! Personne n'a parlé, mais nos mains se sont serrées. Il n'en faut pas tant pour se promettre de mourir, en vengeant ceux qu'on n'a pu sauver.

Nous avons mis une demi-heure à monter la côte, nous ne mettons pas dix minutes à la descendre. Arrivés à la lisière du bois, nous nous couchons et nous venons en rampant, le plus près de la route possible. Le feu qu'il ont allumé n'est pas éteint encore, et devant lui ils dansent à présent, les sauvages, oui, ils valsent, grotesques et ravis, en chantant des refrains tendres. Ils sont là une trentaine, sous l'œil paterne et jovial d'un gros officier. C'est lui que je vise ; mes compagnons ont choisi leur cible humaine et nos cinq coups partent ensemble ; deux autres décharges leur succèdent, avant que les Allemands éperdus aient pu fuir. Bravo ! L'officier se tord par terre, quatre autres hommes sont étendus; un autre moins blessé s'en va rampant ; il ne rampera pas longtemps, car la balle du Vosgien l'achève. Un grand silence. Nous pouvons battre en retrite encore, mais nous ne le voulons plus. Qu'est-ce que six cadavres pour étancher la soif de sang qui nous brûle. Attendons qu'ils sortent, nous aurons peut-être le temps d'en abattre encore une dizaine. Et après? Après, nous verrons bien ?

Le silence continue ; mais un frémissement lui succède. Ils viennent sans doute comme ils sont venus cent fois, comme des voleurs et non comme des guerriers, f connés encore plus aux ruses de guerre qu'à la franche bravoure. Et voilà que cent, deux cent, mille coups de feu éclatent, très bas, partant de derrière les haies, les arbres, de tous les abris, fouillant le bois pour chercher si les adversaires inattendus que le Dieu des vengeances a envoyés sur eux sont encore là. Les balles sont si nombreuses que nous les sentons tâter nos habits. L'un de nous — c'est le franc-tireur — est même blessé légèrement. Il ne bouge pas et nous rassure d'un souffle où nous devinons le mot qu'il veut dire égratignure. Il faut attendre encore qu'il se montrent à découvert à la lueur que fait la grange qui s'éteint. Le "*worwaerts*" attendu éclate ; les voici Feu, feu et feu encore ; mais nos cinq coups, bien que répétés trois fois, ne peuvent arrêter l'élan d'une compagnie. C'est le moment de nous sauver, puisque nous le pouvons encore, par le bois que nous connaissons mieux qu'eux. Notre manœuvre semble réussir ; mais nous avons compté sans le fameux mouvement tournant. Tandis qu'ils nous attaquaient de face, une vingtaine d'hommes pénétraient dans le bois et nous rabattaient comme à la chasse. Pressés ici, attendus là, il ne nous reste plus qu'à mourir, le cri de : *Vive la France!* aux lèvres. Adieu la vie ! Adieu grand'mère, et en avant !

Eh bien ! oui, en avant ! je n'ai pas fait dix pas, le sabre au clair, après avoir déchargé mon revolver, que je roule et disparais dans une ravine, après avoir ressenti trois coups de fouet, l'un au bras, l'autre à la jambe, et le troisième dans la poitrine. Je suis enseveli dans la neige et les branchages. J'entends passer au dessus de ma tête des gens criant : hourrah ! Plus de coups de feu, quelque imprécation, un bruit de râle prolongé que je ne connais que trop, le râle des gens dont les baïonnettes déchirent la poitrine ; et puis du rouge devant mes yeux, d'affreux bourdonnement aux oreilles Plus rien.

Si mon cauchemar finissait là, encore mais non. C'est la partie héroïque de ce rêve fait de souvenirs trop violents encore pour s'adoucir, l'autre partie est la plus angoissante, la plus abominable. Vivant debout, ou actif, je suis blessé glacé, impuissant à me mouvoir, à percevoir les objets qui m'entourent. Une douleur sans nom, faite de mille douleurs, me réveille et dès que j'ai retrouvé un peu de sentiment, c'est pour comprendre que je descends rapidement la pente qui mène au trépas. Quelle est cette sueur d'une odeur âcre qui suinte entre mes doigts que j'ai portés d'un effort cruel à mon épaule? C'est du sang, c'est mon sang. Je ne puis me soulever, car le froid et mes blessures me paralysent, mes blessures dont je sens maintenant la place. Comme ce sang coule ! J'ai donc versé mon sang pour la patrie. Quel orgueil ! Mais si ce sang est le dernier ? Vais-je mourir de froid, sans secours? Je crie. Le son de ma voix se perd dans le silence. Quelles minutes ! quelles secondes ! Mon cœur bat faiblement, mais il bat encore. Où suis-je? Je comprends qu'en tombant comme je l'ai fait j'ai pu échapper à l'ennemi qui ne connaissait pas le nombre de ses adversaires; car au-dessus de moi une souche d'arbre s'avance et me fait comme un abri. Si je pouvais me traîner plus loin, je verrais peut-être où je me trouve. Je parviens, après des efforts inouïs, à m'éloigner d'un mètre de l'endroit où je suis tombé. Le jour commence à poindre. Oh ! quelle est cette face bleuie qui me regarde de deux yeux vitreux avec ce sourire de jeg... C'est le franc-tireur. Lui est mort, et moi... Reverrai-je jamais la Rupelle et celle qui prie en m'attendant et qui ne doute pas que je revienne vivant Mon Dieu, pour elle...sauvez-moi ! Je crie, je crie encore, le sang coule plus abondamment de mes blessures que mes efforts ont rouvertes ; je ne vois plus, je ne sens plus autant la douleur. Est-ce la mort, cette fois Oh ! grand'mère! grand'mère !

C'est là où mon cauchemar s'arrête, car je ne manque jamais, tant l'angoisse me tient alors, de faire des efforts si violents, que je romps les liens du sommeil, qui bâillonnent ma voix, et qu'après avoir rêvé que je prononce le nom de ma grand,-mère, je l'appelle réellement :

— Eh bien ! Marcel, encore ce rêve ?

Je me retrouve dans le salon assombri par l'orage, j'embrasse celle qui m'a soigné sauvé, guéri, en lui disant pour la vingtième fois :

— Non, grand'mère!... Je ne rêve plus Je vis, grâce à Dieu, grâce à ce bon contrebandier qui, rôdant dans le bois pour sont petit commerce, et aussi pour démolir à l'occasion son Prussien, car la contrebande n'a jamais empêché le patriotisme, me trouva évanoui, me transporta dans sa hutte, me fit un premier pansement et m'emporta sur son dos, jusqu'à la frontière, par des sentiers à lui connus.

(*A suivre*).

Le combat de Talzaza

Paris 3.—Les nouvelles annonçant l'attaque des Marrocains contre la colonne du colonel Pierron et les résultats du combat auquel elle a donnée lieu ont eu pour effet de faire comprendre au peuple français la nécessité d'adopter des mesures encore plus énergiques pour châtier les Marocains. Les Français se rendent compte maintenant qu'en ne rétablissant que d'une façon incomplète l'ordre au Maroc la France exposerait l'Algerie aux pires dangers et qu'elle s'exposerait elle-même à la perte de son prestige dans le nord de l'Afrique.

Les récits de bravoure déployée tant par les officiers que par les simples soldats provoquent un enthousiasme indescriptible à Paris et en province. Les critiques militaires disent que depuis 1871 jamais la bravoure et les qualités combatives du soldat français n'ont été soumises à d'aussi rudes épreuves et ils expriment la plus grande confiance dans les capacités de l'armée si souvent battue en brèche.

On peut dire que le combat de Talzaza a exercé un effet moral considérable sur toute la nation française aussi la politique africaine du cabinet est elle plus approuvée que jamais.

UNE VILLE IMPROVISEE

Sera érigée à Québec durant les fêtes du troisième centenaire

Québec—La Commission Nationale a accordé un bonus de $15,000 à une compagnie qui sera formée en vue de faire surgir une sorte de ville nouvelle sur les terrains du Séminaire, Grande Allée, afin d'y loger les visiteurs qui arriveront au cours de la saison prochaine. Cette ville improvisée se composera de 1200 tentes dont les plans ont été approuvés par la Commission.

Ces tentes seront construites conformément aux modèles les plus nouveaux qui aient été produits au "sportmens Show" de New-York et susceptibles de fournir logement à deux, quatre ou six personnes. Chacune d'elle sera munie de lampes électriques d'évier, de plancher, de lits, de matelas, d'oreillers, etc. En un mot tout sera de première classe et conforme aux meilleures conditions sanitaires. Il y aura entre les tentes de larges avenues. Un excellent service de domestiques et de police sera organisé Bref, rien ne sera négligé pour assurer aux hôtes le confort et sûreté. Des repas seront aussi servis aux hôtes

On estime que c'est là le seul moyen de résoudre ce difficile problème. Et avec le bonus garanti par la Commission et les citoyens, on espère qu'on ne tardera pas à se procurer la balance du montant nécessaire pour mener cet important projet à bonne fin.